

Séance du 25 octobre 2007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mmes Dufrêne, Dumas, Lauqué, Adjoints ; M. Laroche, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle donne pouvoir à M. le Maire, M. Saussié donne pouvoir à Mme Durruty, M. Lozano donne pouvoir à M. Etchegaray, Mme Boé donne pouvoir à Mme Chevrel, M. Causse à Mme Bisauta, M. Larralde donne pouvoir à Mme Peyrucq.

ABSENTS : MM. Trunet, Casenave.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Travaux d'entretien des espaces verts - Travaux sur programme 2008, 2009 et 2010.

Monsieur Laroche présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la maintenance des espaces verts, la Direction des Espaces Publics propose de confier certaines tâches à des entreprises par le biais d'un appel d'offres ouvert.

Il comportera deux lots attribuables séparément :

- Lot n° 1 – entretien rive droite, montant estimatif : 70 000 € HT par an
- Lot n° 2 – entretien rive gauche, montant estimatif : 100 000 € HT par an

Sa durée sera d'un an à compter du 1^{er} janvier 2008, reconductible deux fois pour des périodes d'un an chacune.

En conséquence, je vous demande d'approuver le mode de dévolution des travaux, le dossier de consultation correspondant et d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer :

- les marchés à intervenir ;
- les décisions de poursuite éventuelles dans la limite des crédits disponibles ;
- les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et à lancer éventuellement la consultation correspondante.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2008 au titre des différentes opérations concernées. Le solde du financement sera inscrit au budget suivant au fur et à mesure des besoins.

Adopté.

Mme Peyrucq s'abstient.

Mme Baratchart-Damestoy vote contre

Ont signé au registre les membres présents.